

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2011

RAPPORT SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Depuis 1992, les collectivités locales de Touraine ont été invitées à trois reprises à réfléchir sur la manière de mieux répondre à la demande de services de proximité exprimée par la population.

En 20 ans, la population d'Indre-et-Loire s'est accrue de 70.000 habitants pour atteindre 600.000 aujourd'hui et il est prévisible qu'elle augmentera encore de 70.000 habitants dans les 20 prochaines années.

La réponse des élus locaux d'Indre-et-Loire a été à la hauteur de ce défi avec la création d'une grande communauté d'agglomération tourangelle et la couverture presque intégrale du territoire par 22 communautés de communes.

L'Indre-et-Loire est actuellement le département le plus avancé de la région Centre en ce qui concerne son organisation territoriale.

Mais la situation actuelle a ses limites :

- une agglomération qui ne s'est pas encore hissée au niveau d'une métropole et dont le dynamisme est vital pour l'ensemble du département ;
- des zones périurbaines qui ne se sont pas toujours structurées autour de pôles urbains de proximité ;
- des zones rurales, notamment aux franges du département, qui sont menacées de marginalisation.

L'Indre-et-Loire est un département marqué par la fracture territoriale, avec des communes comptant plus de 4.000 habitants au km² et d'autres une densité inférieure à celle de la Lozère (17 habitants au km²).

Le schéma départemental de coopération intercommunale présenté, est d'abord l'occasion d'une réflexion collective sur les enjeux de l'organisation territoriale de notre département initiée dans le cadre des pays ou de l'élaboration des schémas de cohérence territoriale.

LA REFORME TERRITORIALE

Les objectifs de la loi sont donc de plusieurs ordres :

Simplifier et clarifier le paysage institutionnel français

L'adapter aux besoins en particulier dans le monde rural et en secteur péri-urbain où de nouveaux services sont attendus en matière de santé, de services à la personne, d'organisation des transports et en matière scolaire

Il existe un outil : le schéma départemental de coopération intercommunale qui est un document de prescriptions qui identifiera chaque structure concernée et qui sera accompagné d'orientations.

La Loi prévoit plusieurs dispositions qui sont :

- L'Intégration des communes isolées au sein d'EPCI à fiscalité propre
- La Constitution d'EPCI regroupant au moins 5000 habitants
- La Suppression des enclaves et discontinuités territoriales,
- L'Amélioration de la cohérence des périmètres en prenant en compte les unités urbaines, les bassins de vie et les périmètres des SCOT
- L'Accroissement de la solidarité financière entre les structures
- La simplification des structures en matière d'aménagement de l'espace et de protection de l'environnement
- La réduction du nombre de syndicats par :
- La proposition de dissolution de syndicats devenus obsolètes ou sans objet ou de reprise des compétences des syndicats par les EPCI à fiscalité propre.

Pour ce qui nous concerne, le projet de schéma envisage :

- De consolider les atouts de l'agglomération tourangelle dans le cadre de partenariats renforcés tendant à la création d'un pôle métropolitain, celui intégrant La communauté d'agglomération Tours Plus, Chanceaux/Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, La CCVI, La CC Est tourangeau, La CC du Vouvrillon
- De dissoudre le SI d'assainissement des terres humides du plateau de Ste Maure (reprise des compétences par le SI de la Mans et celui de la Vallée de l'Indre)
- De fusionner le SIVOM de Montbazou-Veigné et le Le SIGEMVI avec la CCVI :
- De maintenir les syndicats suivants en l'état :

Le SIVU du secteur scolaire de Montbazou

Le SI de transport scolaire secteur de Montbazou

Sud Indre Développement

Le Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Indre

Le syndicat mixte Indre et Cher

Le SATESE

Le SIEIL

Le conseil municipal est appelé à se prononcer lors de la prochaine séance.

TRAVAUX DE VOIRIE

Eiffage est retenue pour réaliser des reprofilages à la niveleuse (coût 46 673,90 € TTC) et des poutres de rives à Lassy et Beauchesne (coût 29 852,16 € TTC)

ACQUISITION DE MATERIEL

Des tables rondes et des chariots de rangement seront achetés pour la salle des fêtes à l'entreprise DOUBLET pour un montant de 4 303.21 €,

TARIFS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE - ANNEE 2011-2012

FREQUENTATION	ELEVE DEL'ECOLE MATERNELLE	ELEVE DEL'ECOLE ELEMENTAIRE	ADULTE
Régulière	3.15 €	3.35 €	4.17 €
Occasionnelle	3.67 €	4.07 €	5.87 €

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES « LA TOUR D'ISORE » – « CRETINAY »

L'entreprise SADE a été retenue pour un montant de 211 841 € TTC.